**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 11 (1875)

**Heft:** 14

**Heft**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG. 15 Juillet 1875.

11e année. No 14.

# L'ÉDUCATEUR

## REVUE PÉDAGOGIQUE.

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

Sommaire.—Réunion du Corps enseignant des Universités et des Académies suisses à Olten. — L'enseignement religieux. — Architecture et hygiène scolaires.— Correspondance. — Chronique bibliographique. — Partie pratique (analyse littéraire).

## Réunion du Corps enseignant des Universités et des Académies suisses à Olten,

### le dimanche, 6 juin 1875.

—

Les professeurs des Universités de la Suisse allemande avaient l'habitude de se réunir, chaque année, en une agape fraternelle à Olten. Cette fois, par une heureuse innovation, elles ont invité à leur réunion l'Université de Genève et les Académies de Lausanne et de Neuchâtel. La Suisse romande a répondu à l'appel et tous les établissements de l'instruction supérieure se sont trouvés représentés par un plus ou moins grand nombre de membres. Seule, l'Ecole polytechnique n'avait pas été invitée. Cette lacune a été généralement sentie et regrettée. On est convenu de réparer cette omission assez difficile à comprendre. Il a été question aussi des

écoles normales. Mais la grande majorité n'a pas cru devoir étendre son invitation aux écoles normales par le motif que les gymnases et les écoles du degré moyen auraient le même titre et que ces établissements ont leur Société particulière (*Gymnasial Lehrer verein*). Bien que la réunion n'eût aucun caractère officiel ni scientifique, on y a traité quelques-unes des questions à l'ordre du jour, celle entre autres de l'Université fédérale à la création de laquelle quelques orateurs ont paru s'intéresser vivement, pendant que d'autres préfèrent à un centre unique, la diffusion des foyers intellectuels. On a fait ressortir encore le caractère plus cosmopolite que fédéral et national qu'aurait nécessairement ce centre unique, en opposition au nom même d'Université fédérale ou nationale. Quand le ministre des sciences et arts de la République helvétique, le savant et noble Stapfer, pensait à une Université fédérale, c'était avant tout à la Suisse qu'il pensait et non à une réunion de *forces européennes*.

La critique des Académies et des Universités actuelles n'a pas fait défaut. On a blâmé les nominations de professeurs et les répartitions des enseignements dues à la politique ou a des combinaisons personnelles qui n'ont rien de commun avec la science et qui finiraient par la tuer, après l'avoir dégradée. La question de l'école normale fédérale a été introduite incidemment, mais elle n'a pas fait l'objet d'une discussion qui ne rentrait pas dans le cadre de l'école supérieure. Il n'a été pris naturellement aucune décision. Tout s'est borné à des discussions amicales, où n'ont manqué ni la chaleur ni l'humour.

Le simple fait du rapprochement des divers établissements de l'instruction supérieure constitue un progrès réjouissant et peut avoir d'heureuses conséquences pour la vie intellectuelle et la science dans la Confédération, où l'isolement n'a que trop régné jusqu'ici et où l'on se connaît encore si peu de canton à canton et même de canton romand à canton romand. Le Corps enseignant primaire a eu le mérite de l'initiative qu'il a prise d'abord dans la Suisse allemande, dont l'exemple a été suivi dans la Suisse romande. Au reste, nous n'avons cessé de le dire, s'il est bon que chaque degré de l'enseignement aît ses réunions, il y a un intérêt peut-être plus pressant encore à ce que les diverses classes de l'ordre enseignant ne restent pas étrangères les unes aux autres, mais se rapprochent

et communiquent entre elles dans ces Parlements libres qu'on nomme les congrès scolaires. DAGUET.

---

## L'Enseignement religieux.

**La « Schweizerische Lehrerzeitung » a reçu de Zurich une communication relative à l'enseignement religieux que nous croyons devoir traduire pour nos lecteurs en la livrant à leur méditation comme digne d'un sérieux examen.**

« La question aujourd'hui brûlante de l'enseignement religieux m'occupe depuis bien des années et surtout depuis que nombre de pédagogues et d'autres citoyens en réclament l'abstraction à teneur de l'art. 27 de la Constitution fédérale. J'avoue ne pas comprendre l'interprétation que l'on donne à cet article et ne puis m'imaginer que l'intention de ses auteurs ait véritablement été de bannir l'instruction religieuse de l'école. Interdire de parler de Dieu et de l'immortalité de l'âme dans un établissement destiné à l'éducation de la jeunesse et des grandes idées capables d'ennoblir les cœurs et qui depuis des siècles font la joie des meilleurs du peuple, alors qu'on ne peut rien mettre à la place de ce que l'on veut détruire, cela me paraît constituer un recul et non un progrès. C'est porter l'eau sous le moulin de la réaction et de l'esprit de secte qui se fait une arme de l'incrédulité pour s'asservir les âmes de la jeunesse. Et nul doute que tous les instituteurs sensés ne s'écrient avec le Rédacteur de la *Schweizerische Lehrerzeitung* : « Sur vos gardes, comme à Morgarten, contre un nouveau putsch de Septembre (1). »

Une école populaire sans enseignement religieux se priverait de ses moyens d'action les plus efficaces.

Ce que l'homme, comme être moral pense et sent, veut et accomplit, est intimement lié à la religion, Nous saluons avec raison comme un bienfait l'éloignement de l'école des tendances confessionnelles, parce que dans ces tendances, nous voyons un ferment de discorde et de haine et que par cette élimination on met obstacle à ce que le fanatisme ne s'enracine chez les jeunes esprits et n'y produise les

(1) Allusion au renversement du gouvernement des esprits forts de Zurich en septembre 1839 par les campagnards orthodoxes que dirigeaient le Comité de la Foi et le fameux pasteur Bernard Hirzel.

effets délétères qu'on connaît. Mais qu'il faille confondre ces deux choses si distinctes et si différentes, l'absence de *Confessionnalité* (si l'on peut hasarder ce barbarisme) avec l'*incrédulité*, c'est ce que nous ne saurions trouver ni juste, ni prudent, ni salutaire. La croyance en Dieu, père et créateur de tous les hommes, et qui est pour nous l'idéal de toutes les vertus, a quelque chose de noble et de saint qui fait du bien à l'homme dans la peine et même dans la joie. Et nous devrions ôter ce bienfait au peuple ? et cela par la belle raison qu'il en est qui ne croient pas à Dieu et en Dieu ? Si nous n'avons pas le droit de forcer une minorité à suivre un enseignement religieux qu'elle repousse, de même cette minorité n'a pas le droit de prétendre que par égard pour elle nous renoncions à des croyances fondamentales et qui nous sont chères. Alors même que l'enseignement religieux serait éloigné des programmes, cela ne signifie pas que nous voulons bannir l'enseignement religieux, pour aussi longtemps du moins qu'il y aura des instituteurs qui croiront en Dieu. Qui voudrait les empêcher de montrer le doigt de la Providence dans les destinées des peuples et dans les merveilles de la création? Ou voudrait-on peut-être aussi évincer de l'école le maître qui croit en Dieu, parce qu'il y a là un enfant dont le père n'y croit pas, qui n'aime pas qu'on en parle autrement que lui à son fils, et que se fondant sur une fausse interprétation de l'art. 27, il confond *Confessionslos* (sans esprit confessionnel) avec Glaubenslos (sans religion).

Ceux qui ont voulu que l'école ne fût pas confessionnelle, sont partis de l'idée des abus que l'on pouvait faire d'un enseignement de secte pour diviser les hommes dans un intérêt politique ou religieux et le pousser à ce fanatisme qui a fait souvent de la religion, un prétexte aux actes les plus sanglants de l'histoire. Un historien de notre temps a dit excellemment : « Les annales des peuples offrent » des pages pleines de douleur et de larmes et ce sont souvent celles » où il est question de la lutte des idées religieuses. Les plus atroces » souffrances se montrent à côté du plus généreux enthousiasme » et le manteau de pourpre de la religion est trempé dans un océan » de pleurs. » Mais est-ce la religion qu'il faut accuser de ces horreurs ? Non, c'est l'abus qu'on en fait, l'hypocrisie. L'hypocrisie est un fléau pour l'humanité.

Quel est le langage de l'homme vraiment religieux à celui d'une autre confession, d'une autre secte ?

« Mon cher, pas de discorde. Nous sommes frères. Tu vas à » droite, moi je vais à gauche, que chacun aille où il voudra, où sa » conviction le conduit. » La devise de l'école non confessionnelle, mais religieuse quand même, devrait être, non la négation de tout idéal, mais être le magnifique chant : « Nous croyons tous en un même Dieu, (Wir glauben all an einen Gott) » Oui, en un même Dieu, quelle que soit d'ailleurs la forme que nous donnions à son culte.

A. Daguet.

## CORRESPONDANCE.

L'*Educateur* a été mal informé en attribuant ce qui est le fait de M. Ruchonnet, conseiller actuel, à M. Ruchonnet, ancien conseiller d'Etat et ancien président du congrès des instituteurs de la Suisse romande à Lausanne, en 1868. Il ne nous semblait pas possible qu'il en fût ainsi. Mais nous avons cru devoir faire fléchir la sympathie personnelle devant ce que nous croyions être un fait patent. C'est donc avec plaisir que nous insérons spontanément une rectification qui nous est suggérée par la lecture d'une feuille de Lausanne où l'erreur est signalée non sans malice, car ces messieurs supposent charitablement qu'on fait à Neuchâtel des correspondances vaudoises. Ce serait en ce cas pour suppléer à celles que nos amis de Vaud ne se donnent pas la peine de faire.

Une correspondance d'Yverdon nous apprend qu'il est question d'ériger un monument à Pestalozzi. En quoi consisterait ce monument? Rien n'est arrêté à cet égard. Cela dépendra peut-être de la somme disponible. Mais si l'on veut faire quelque chose de grand et de digne du patriarche de l'éducation, une statue serait plus à sa place qu'un simple buste. Malheureusement une statue est coûteuse. Mais il se peut aussi très bien que lorsque la Suisse et même l'Allemagne sauraient qu'il s'agit d'une statue à ériger au père de la pédagogie moderne, on trouvât les fonds nécessaires.

**Construction et hygiène des écoles, par M. de St-GEORGES, ingénieur.** (Bulletin de la Société vaudoise des Ingénieurs et des architectes.)

La Société des ingénieurs et architectes a entendu un travail du plus haut intérêt pour l'architecture scolaire, d'un de ses membres, M. de Saint-Georges. Ce qui en accroît l'importance et l'attrait, c'est qu'il est accompagné de planches représentant une école construite d'après le plan qu'en a tracé l'habile auteur, plan qui, au mérite d'une conception normale, unit

celui de n'être pas resté à l'état d'idéal, puisque sa réalisation est un fait accompli et visible à tous les yeux. C'est à Duillier, village vaudois près Nyon, que cet édifice vient de s'élever et c'est ce bâtiment que représentent les trois belles planches dont M. de St-Georges a éclairci son texte, à la satisfaction grande de tous les hommes de l'art. Il est fort à regretter que l'*Educateur* n'ait pas pu offrir texte et planches à l'examen de ses lecteurs comme on en avait conçu un moment l'idée et l'espérance. Mais le Comité de la Société romande a reculé devant les frais de cette publication.

« Quand on fait ce qu'on peut, on fait ce que l'on doit.»

Nous nous voyons donc réduit à reproduire les passages les plus saillants de l'instructif mémoire dont l'architecte scolaire a fait lecture à la Société des architectes et ingénieurs et que vient de publier le Bulletin de cette association.

« La question des bâtiments scolaires est intimément liée à celle de l'hygiène scolaire, et celle-ci à son tour est en relation étroite avec l'instruction et l'éducation.

Bornons-nous donc à examiner quelles conditions un bâtiment d'école primaire doit remplir pour satisfaire aux exigences de salubrité, de sécurité, de moralité, d'hygiène et de bonne distribution, dans le but de faciliter, soit la tâche de l'instituteur ou de l'institutrice, soit celle des enfants.

Il suffit de parcourir certains villages de notre canton pour avoir une idée de ce qu'étaient nos bâtiments d'école jusqu'à ces dernières années. En général l'école était le plus mauvais bâtiment du village, abritant souvent à la fois la pompe à feu, et deux ou trois pauvres vieux indigents que la charité municipale y logeait, faute d'un autre local. Un paysan avouait, il y a quelques années, qu'il serait bien fâché de mettre ses vaches dans le local de l'école à cause de l'extrême humidité qui y régnait : « Ça pourrait leur donner des douleurs, disait-il, mais voilà, les enfants c'est robuste ! » Dans quelques localités, l'école et la forge du village se touchent, et trop souvent de gros tas de fumier exhalent leurs vapeurs ammoniacales jusque sous les fenêtres de la classe. Ce triste tableau, messieurs, n'est point chargé, mais nous sommes, hélas ! si habitués à cet état de choses, qu'il ne nous frappe même plus.

L'*emplacement* donc du bâtiment scolaire est la première chose à laquelle les autorités municipales et les ingénieurs ou architectes doivent vouer leur attention ; il va sans dire que le terrain doit être sec, ou parfaitement asséché ; de plus l'école doit, autant que possible, être isolée d'autres bâtiments, tant en vue de la salubrité, qu'à cause du jour qui doit pénétrer sans entrave dans les salles. Les grands arbres très près de l'école ont aussi leurs inconvénients, tant à cause du jour que de l'humidité qu'ils procurent.

L'*orientation* du bâtiment est d'une certaine importance. Il faut que la lumière vienne de gauche à droite pour l'enfant qui écrit ; il faut aussi que celui-ci profite le plus longtemps possible du jour ; de plus il faut que la grande face du bâtiment soit, si faire se peut, exposée au sud-est, afin de

permettre au soleil de frapper pendant la plus grande partie de l'année sur trois des faces du bâtiment.

Les *matériaux* de bonne qualité sont si faciles à se procurer dans notre pays, qu'il n'est besoin d'en parler que pour mémoire ; je fais cependant une exception pour les grès ou molasses, qui doivent être interdits dans les fondations, vu leurs qualités hygroscopiques, et la brique dont la fabrication défectueuse et le haut prix chez nous excluent l'emploi dans les murs extérieurs.

De même que dans les maisons particulières, il faut éviter que l'*entrée* de l'école donne directement en plein air, soit à cause de la chaleur, soit par le fait qu'un vestibule est indispensable pour le garnir de chevilles où les enfants puissent pendre leurs vêtements. Nous reviendrons au reste sur ce point un peu plus loin.

Pour les écoles où plusieurs classes se réunissent dans des salles à des étages différents, il vaut mieux placer les plus jeunes enfants au rez-de-chaussée, afin d'éviter les accidents si fréquents et si dangereux qu'occasionnent les *escaliers*. Ceux-ci doivent avoir leurs rampes munies tous les deux mètres au moins, de pièces brisant l'uniformité de cette rampe, et empêchant efficacement les glissades auxquelles les jeunes garçons aiment tant à se livrer, quitte à se rompre le cou.

Les *portes* à deux battants sont préférables aux portes à un battant, partout où la place le permet, et cela parce que par leur largeur, elles laissent sortir les enfants plus rapidement, puis aussi parce que, lors du nettoyage journalier de la classe, elles livrent un accès plus libre à l'air, et permettent à la poussière de s'envoler plus facilement.

Ceci est surtout vrai si l'on adopte un système de *fenêtres*, dont la moitié inférieure soit fixe, et dont la moitié supérieure seule puisse s'ouvrir. Il est préférable de placer les fenêtres un peu haut, à mon avis, bien que des écrivains fort compétents soutiennent l'avis contraire, et cela pour plusieurs raisons. Les élèves n'ont pas la tentation de regarder ce qui se passe au dehors, et ne lèveront pas le nez à chaque char qui passe, si le bord inférieur de la fenêtre est à 1,20 mètre du plancher, au minimum. De plus, la lumière venant d'en haut est plus pure et moins sujette à être diminuée par des objets situés près du bâtiment, tel que arbres, arbustes, petites constructions, etc. Il y a aussi moins de chance de bris de vitres, enfin si un filet d'air se fraye un chemin au travers des joints de la menuiserie, les enfants assis tout près des fenêtres en seront garantis, ce qui n'est pas le cas avec les fenêtres de hauteur habituelle.

Toutes les fenêtres doivent être munies de stores à rouleau, afin de pouvoir se préserver d'une lumière trop ardente, fort nuisible pour les yeux. Il importe de les faire d'une couleur claire et peu éclatante ; le bleu, le vert ou le gris sont ce qui vaut le mieux ; il ne faut jamais employer de la toile blanche ou jaune. Quant à l'emplacement des fenêtres par rapport à la disposition des bancs, il est important que le jour vienne de gauche à droite ;

en aucun cas, il ne devra y avoir de fenêtres dans le mur contre lequel regardent les élèves.

Après cette revue générale et rapide du bâtiment scolaire, permettez-moi, messieurs, d'entrer dans quelques détails sur la salle d'école proprement dite, sur le chauffage, la ventilation et le mobilier.

Toute salle d'école doit présenter des dimensions en harmonie avec le nombre des élèves. La quantité d'air pur nécessaire à la respiration humaine, ayant été déterminée à plusieurs reprises, c'est sur les chiffres fournis par l'expérience qu'il faut baser son calcul pour les dimensions à adopter. Un homme absorbe en 24 heures 24,04 pieds cubes d'oxygène, d'après Lavoisier; les enfants consomment tout autant d'oxygène que les hommes, car la moindre dimension de leur capacité thoracique est contrebalancée par une fréquence plus grande des mouvements respiratoires. 100 pieds cubes d'air atmosphérique contiennent en moyenne 21 pieds cubes d'oxygène; pour la dépense de 24 heures il faut donc environ 109,5 pieds cubes d'air par personne. — Supposez une classe contenant 50 élèves pendant 7 heures, ils consommeront pendant ce temps 365 pieds cubes d'oxygène correspondant à un volume d'air de 1825 pieds cubes.

Si la classe a 30 pieds de long sur 20 de large, la couche d'air située jusqu'à 4 pieds au-dessus du sol, c'est-à-dire à la hauteur du sommet de la tête des plus grands enfants dans la position assise, sera de 2400 pieds cubes, et au bout de 7 heures 1825 pieds cubes auront été employés, ne laissant que 575 pieds cubes d'air normal à la disposition des enfants, et la couche d'air dans laquelle ils se trouveraient plongés, contiendrait seulement 8 p. % environ d'oxygène, tandis que l'air respirable normal en contient 21 p. %. De là l'importance qu'il y a à donner de la hauteur aux salles d'école, car quels que soient la place et le bon aménagement des bancs, si le plafond est trop bas, l'hygiène en souffrira. A mon avis on devrait prendre 3 mètres pour limite inférieure de la hauteur à donner à toute salle d'école destinée à réunir un grand nombre d'élèves pendant plusieurs heures consécutives.

Mais le cube d'air n'est pas la seule question; l'air lui-même doit être sans cesse renouvelé, de telle sorte qu'à la fin des heures de leçons, il soit aussi pur qu'au commencement; en d'autres termes il faut que la *ventilation* soit combinée de manière à introduire dans la classe une quantité d'oxygène égale à chaque instant à celle qui est absorbée par la respiration des élèves.

Il est un préjugé sur lequel on s'appuie trop souvent, et qui est tellement enraciné, qu'il est assez difficile à combattre. On dit que la ventilation doit se faire au moyen des portes et des fenêtres qu'on ouvre pour laisser entrer l'air; erreur profonde, courant d'air et vent coulis sont toute autre chose que la ventilation proprement dite. C'est ce qui ressort de la définition que je viens de donner: Autant la ventilation est bienfaisante et indispensable, autant les courants d'air sont funestes, et méritent d'être supprimés. Une bonne ventilation suppose un renouvellement constant de

l'air sans qu'il y ait besoin d'ouvrir portes ou fenêtres. Dans ce but le meilleur système employé jusqu'ici, consiste à amener l'air pur du dehors par un canal passant sous le plancher de la salle ou du vestibule. La prise d'air doit être fort large, et proportionnée aux dimensions de la salle. Une prise d'air trop étroite déterminerait une aspiration plus violente, et nous tomberions dans le courant d'air à éviter. Pour que la prise d'air amène en été de l'air aussi frais que possible, il est bon de la placer au nord, et dans quelque angle de muraille où le soleil ne donne pas. Le canal de prise doit être en communication avec le calorifère, ou appareil de chauffage quelconque, adopté pour l'hiver; il sert ainsi en hiver à réchauffer la salle, comme en été il sert à la rafraîchir.

La hauteur à laquelle la prise d'air pur arrive dans la salle n'est point indifférente; vous connaissez tous, messieurs, les expériences faites à Paris en 1855 et 1856 à ce sujet; il ressort des différents rapports publiés jusqu'ici, que la hauteur des épaules de l'homme debout est celle qui est la plus favorable : d'abord parce que la couche d'air dans laquelle plongent ses organes respiratoires, se trouve ainsi subir directement l'influence de l'afflux d'air pur, ensuite parce que, dans les salles de dimensions ordinaires pour la hauteur, c'est dans ces conditions que la température moyenne reste la plus constante dans les différents points de la salle. Il va sans dire que l'ouverture donnant accès à l'air extérieur doit aussi être de grandes dimensions afin qu'il arrive avec une vitesse presque nulle. Mais il faut aussi bien s'occuper d'éloigner l'air vicié que d'amener l'air pur.

Dans ce but les canaux à large section, ayant leur ouverture au niveau du plancher de la salle, sont les meilleurs. L'emplacement le plus favorable se trouve aux angles de la salle et contre la paroi faisant vis-à-vis à celle où débouchent les orifices de l'air pur. — De cette façon l'air sain arrivant dans la salle est obligé de la traverser tout entière avant de trouver les canaux de sortie, et la pureté de l'atmosphère reste constamment la même. Il vaut mieux ne pas placer les canaux de sortie pour l'air vicié vis-à-vis de ceux qui amènent l'air salubre, car il pourrait alors s'établir un courant plus ou moins direct entre ces deux orifices, qui laisserait des tranches d'air entre eux sans les revivifier. Ces canaux de sortie pour l'air vicié doivent être construits soit en planches soigneusement rabotées intérieurement et bien jointes, soit en briques de champ, mais bien glacées au plâtre dans l'intérieur du canal, afin de présenter à l'air le moins de résistance possible. Il va sans dire que des portes faisant l'office d'obturateur de ces canaux doivent être placées à l'issue de chacun de ces orifices dans la classe.

Les canaux de sortie de l'air vicié doivent être prolongés jusque sur le toit et y avoir la même hauteur que les cheminées. Il est fort à recommander de faire passer un canal de cheminée tout à côté de celui qui sert à l'air vicié, afin que la chaleur de la cheminée réchauffant l'air du canal de ventilation, il se forme ainsi un courant d'air ascendant qui emporte les gaz méphitiques.— Pour nos écoles primaires, qui ont une moyenne de 40 à 50 enfants, deux canaux de ventilation de 60 à 90 centimètres carrés de

section, suffisent au maintien de l'air de la salle dans un état de pureté satisfaisant. (*A suivre.*)

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

GRAMMAIRE ALLEMANDE A L'USAGE DES COLLÉGES. — A. M. D. G. Fribourg en Brisgau. Herder 1875.

Le coquet petit livre dont nous allons essayer de donner une idée et qui, à en juger par la devise A. M. D. G., semble particulièrement destiné aux colléges dirigés par les Jésuites, n'est rien moins qu'une grammaire pratique de la langue allemande. C'est un recueil assez clair, mais aussi passablement sec de paradigmes et de règles, disposé suivant une méthode un peu surannée.

Contrairement au vieil adage : *longum iter per præcepta, breve per exempla,* il ne contient que fort peu d'exemples et les exercices y font complétement défaut.

L'auteur anonyme déclare, il est vrai, dans sa préface, que la pratique devra toujours servir de compagne à la théorie, et conseille aux maîtres de composer des thèmes gradués pour servir d'application aux règles. Nous eussions préféré qu'il se fût lui-même acquitté de cette tâche. Le temps que l'on consacrera à dicter des thèmes aurait pu être employé plus utilement à autre chose. D'ailleurs, le maître déjà occupé de corriger les travaux des élèves, trouvera-t-il toujours le loisir de composer des thèmes avec tout le soin voulu ? car, pour élémentaires qu'elles soient, ces choses-là ne s'improvisent point.

Si l'auteur de cet ouvrage avait fait un recueil de devoirs gradués dans le genre de ceux qu'il recommande, il aurait très-probablement adopté un autre plan. Il se serait convaincu que le meilleur moyen d'allier la pratique à la théorie ne consiste pas à passer en revue toutes les déclinaisons avant d'aborder les formes les plus usitées des verbes auxiliaires et de faire mention des préceptes élémentaires de la syntaxe. S'il nous était permis d'entrer dans un examen détaillé de ce résumé, nous aurions à y relever un certain nombre de lacunes et d'inexactitudes. Pour abréger, nous dirons que s'il ne nous paraît guère propre à un usage journalier, on peut néanmoins s'en servir en guise de répertoire.

Philippe JÆGER.

LEITFADEN DES FRANZÖSISCHEN UNTERRICHTS, v. RECORDON UND Dr MEISSNER. 1te Bd. 2te Aufl. — Basel, 1873.

Bien différent du livre annoncé plus haut, celui-ci a un caractère essentiellement pratique. Cela ne veut pas dire que les auteurs aient la prétention d'enseigner le français sans méthode et sans règles; seulement ils ne présentent qu'un ou deux paradigmes à la fois, en les appuyant de versions et

de thèmes. Les règles viennent, en manière de conclusion, à la suite de ces exemples et sont énoncées sous forme de remarques très-concises. Souvent aussi, quand la matière le permet, elles ne sont pas formulées directement; mais une simple question oblige l'élève à dégager lui-même l'inconnu, ou si vous voulez, la loi grammaticale, manifestée dans des formes particulières qu'un texte plus saillant signale à son attention.

Ce n'est pas tout. Il ne suffit pas, en effet, que l'élève ait appris les paradigmes et qu'il ait saisi les principes; il faut encore qu'il sache faire spontanément usage de ses connaissances, en un mot, penser et écrire en français. Comment atteindra-t-on ce but? En lui faisant modifier, transformer des propositions françaises, en l'obligeant à en inventer à son tour. Ces exercices, d'abord extrêmement simples, deviennent de plus en plus difficiles à mesure que l'on avance.

Au bout de quelques leçons, de petites narrations et descriptions donnent plus d'intérêt à l'étude et fournissent matière à la conversation. MM. Recordon et Meissner ont en général bien choisi leurs sujets et se sont ingéniés à se mettre à la portée des jeunes gens en n'employant que les termes les plus usuels, les plus réguliers, les propositions les plus courtes possible. Resserrée dans ce lit de Procuste, l'expression a dû parfois bien souffrir, et nous pourrions citer mainte tournure qui n'est pas française. Nous n'en indiquerons qu'une ou deux en passant : pag. 25. Qu'est la fosse *avec* les ours? — pag. 41. Combien voulez-vous *pour* votre chien?

Nonobstant ces quelques défectuosités, qu'il sera aisé de faire disparaître dans une nouvelle édition, le guide dont nous parlons est un des meilleurs que nous connaissions et nous nous faisons un plaisir d'en recommander l'emploi.

Philippe Jeger.

---

L'odyssée d'Homère, racontée d'après M. Ferdinand Schmidt, par Mme Philippe Plan. 306 pages. — Paris, Sandoz et Fischbacher, rue de Seine, 33. — Genève, Carey, éditeur, 1875.

L'Odyssée d'Homère appropriée à l'enfance; voilà ce que nous offre ce charmant ouvrage. Nous l'appelons charmant, non-seulement à cause de son bel habit et de la manière distinguée dont il se présente à nos yeux, mais aussi à cause de sa valeur intrinsèque.

Raconter Homère aux enfants n'est pas chose facile. Et cependant l'écrivain allemand qui a composé tant de beaux livres pour l'enfance, M. Ferdinand Schmidt l'a fait et une de nos compatriotes, Madame Philippe Plan, l'a essayé d'après lui. Elle a réussi. Le livre de cette dame genevoise respire un véritable parfum d'antiquité grecque et de poésie homérique, tout en captivant l'enfance par la noble simplicité du style.

Homère, d'ailleurs, tous les lecteurs du grand poète le savent bien, se prête admirablement à être interprêté pour l'enfance par la naïveté de ses récits. Naïveté tantôt gracieuse comme l'épisode de la belle Nausicaa allant en char laver ses vêtements à la mer, tantôt touchante comme l'apparition

d'Ulysse à la Cour de la reine Arété, tantôt effrayante comme le séjour du héros et de ses compagnons dans l'antre de Polyphème, tantôt profonde et palpitante d'émotion comme dans les scènes si variées et si dramatiques dont Ulysse est le témoin *incognito* dans le palais de Pénélope, au milieu de l'engeance dévergondée et vorace des prétendants. Ce n'est pas la première fois sans doute qu'on fait l'essai de mettre Homère à la portée de la jeunesse studieuse. Nous avons un abrégé bien fait de l'Odyssée et de l'Iliade, par Guiguet, avec des notes d'Alphonse Feillet, ce charmant écrivain de si regrettable mémoire. Mais en comparant les textes des deux traductions, nous n'hésitons pas à donner la préférence à la version de Mme Plan pour les adolescents et adolescentes de nos écoles secondaires.

La place de ce livre est donc marquée dans les bibliothèques du peuple, des écoles et des familles. A. Daguet.

---

Géographie moderne suivie d'un Précis de la Géographie de la Terre sainte ; nouvelle édition ornée de vignettes et de cartes, par Magin, ancien recteur de l'Académie de Poitiers, et Périgot, professeur au Lycée St-Louis à Paris. — Delagrave, rue des Ecoles, 58, 1875, 298 pages.

Ce Manuel de géographie serait, si l'on en croit la promesse du titre, rédigé à l'usage de *tous les établissements d'instruction*. Mais l'ordre systématique qu'on a suivi dans cet ouvrage, en commençant par des notions de géographie mathématique, ne nous paraît pas approprié à l'enseignement élémentaire. C'est d'ailleurs une grave erreur en pédagogie que de vouloir faire un ouvrage qui soit propre à tous les degrés de l'instruction. Cette géographie de l'Europe accorde aussi une place excessive à la France, comparativement aux autres pays. Au point de vue français, nous avons été étonné de ne pas voir figurer, à l'article de Paris, les noms des hommes illustres auxquels cette capitale de la France a donné naissance, pendant qu'on indique assez soigneusement les hommes célèbres nés dans les villes départementales. Pour la Suisse, il est dit que les affaires communes sont soumises à une *Diète* (sic) et à un Conseil fédéral dont le siége est à Berne. Fribourg est représenté comme un canton tout catholique, bien qu'il renferme une population toute protestante à Morat, sans parler de nombreux réformés disséminés dans le canton.

---

Géographie de la France, accompagnée de premières notions sur le globe, suivie d'un précis de la géographie de la Terre sainte, par M. Magin. Nouvelle édition, accompagnée de nombreuses cartes, par Ch. Périgot. — Paris, Delagrave, 180 pages.

Cet ouvrage est bien supérieur au précédent, parce qu'il traite d'un pays plus familier aux auteurs du livre. Nous y remarquons cependant la même lacune que dans le premier, en ce qui concerne les hommes illustres auxquels Paris a donné naissance. Nous aimons beaucoup les petites cartes répandues dans le texte.

# PARTIE PRATIQUE.

## ANALYSE LITTÉRAIRE.

**Le Chat et le vieux Rat** (La Fontaine.)

I. Ne nous fions pas aux apparences trompeuses ; écoutons, au contraire, les leçons de l'expérience, qui nous apprend à agir avec prudence et circonspection.

Cette vérité, si simple et cependant si peu suivie, le poète a voulu la rendre plus saisissante en nous la présentant sous la forme d'une charmante allégorie. Ici encore, La Fontaine, pour emprunter ses propres expressions,

« *se sert d'animaux pour instruire les hommes.* »

Tant il est vrai que dans la fable,

« *le plus simple animal nous y tient lieu de maître.* »

II. Or, voici les idées principales du sujet emprunté et développé par l'auteur :

Un chat a fait une guerre si meurtrière aux souris que celles-ci n'osent plus quitter leurs retraites. Mais le chat ne prétend pas renoncer de si bonne grâce à sa pitance. Aussi, pour faire sortir les souris de leurs trous, il use de stratagèmes : une première fois notre héros « fait le mort. » Le moyen réussit à souhait ; car après quelque hésitation, les souris s'aventurent joyeuses hors de leur asile, mais les plus paresseuses sont bientôt croquées. Une autre fois, le chat s'enfarine et va se blottir dans une huche... Cette nouvelle ruse est encore couronnée de succès. Toutefois, un vieux rat expérimenté se tient prudemment à l'écart, et échappe ainsi seul à la griffe de son ennemi.

III. Dans cette fable, les onze premiers vers forment l'*exposition* du sujet ; puis, selon les principes littéraires, le *nœud* de la pièce se complique dans les vers suivants, qui préparent avec habileté et amènent soudain un double *dénouement*, dont le second est tout différent du premier. Ce résultat était naturellement attendu, pour répondre à la double moralité de la fable :

1. « *La gent trotte-menu s'en vient chercher sa perte.* »

Sort réservé aux imprudents qui, sans aller au fond des choses, *se fient aux apparences trompeuses.*

2. Vient ensuite comme une seconde fable, dont le dénouement est exprimé par ce vers :

*Car, quand tu serais sac, je n'approcherais pas.*

C'est de cette seconde scène que le poète tire une nouvelle moralité, à savoir que l'*expérience nous apprend à agir avec prudence et circonspection :*

« *Il était expérimenté,*
*Et savait que la méfiance*
*Est mère de la sûreté.* »

IV. Que dire maintenant du style de cette fable, sinon qu'il revêt le cachet de tout ce qui a jailli de la plume inimitable du grand fabuliste? Finesse et naïveté des pensées, vraisemblance et naturel des sentiments, justesse et variété des images, diction simple, aisée et variée, arrangement souvent harmonieux des mots, disposition irrégulière du vers selon les tableaux à peindre, les pensées et les sentiments à exprimer, ou les caractères à reproduire, tout en un mot concourt à donner à cette pièce un charme attrayant et un entrain vif et gracieux, soutenu sans effort et sans art. Une fois de plus, le poète a vérifié et mérité cet éloge que Boileau faisait d'Homère :

« *Tout reçoit dans ses mains une nouvelle grâce.* »

En effet, dans cette allégorie, le fabuliste sait paraître *persuadé : J'ai lu*, etc., *j'ai lu*, etc.; puis il rend intéressante et *amusante* sa persuasion, et enfin il rend cet amusement *utile,* en le faisant tourner au profit de la morale.

On pourrait, il est vrai, signaler dans ce travail l'une ou l'autre expression aujourd'hui surannée. Qu'y a-t-il là d'étonnant? Le bon Horace ne trouvait-il pas, de son temps déjà, que les mots et les expressions d'une langue subissent la destinée de toutes les œuvres humaines : la désuétude et la mort? Fin triste et cependant inévitable, quoi que l'homme puisse imaginer et faire! Aussi nous garderons-nous de relever ces quelques expressions aujourd'hui vieillies et qui, au temps de La Fontaine, avaient certainement leur grâce et leur fraîche jeunesse, d'autant plus que, selon la parole du même Horace, certains mots vieillis reviennent en honneur après avoir été méconnus ou méprisés.

V. Ces réflexions générales faites, passons aux détails et examinons-les dans toutes leurs particularités.

« J'ai lu, chez un conteur de fables
Qu'un second Rodilard, l'Alexandre des chats.
L'Attila, le fléau des rats,
Rendait ces derniers misérables ;
J'ai lu, dis-je, en certain auteur,
Que ce chat exterminateur,
Vrai Cerbère, était craint une lieue à la ronde :
Il voulait de souris dépeupler tout le monde.
Les planches qu'on suspend sur un léger appui,
La mort aux rats, les souricières
N'étaient que jeux au prix de lui. »

Ces premiers vers contiennent la mise en scène solennelle du principal personnage de la pièce, ou en d'autres termes c'est l'*exposition* du sujet, ainsi qu'il a été dit plus haut. Mais quoique au premier abord, il nous semblerait que cette exposition dût être simple et sobre d'ornements, l'auteur se plaît néanmoins à l'enrichir d'une peinture pompeuse de son héros, sans doute afin de le mettre à la hauteur du rôle que ce personnage est appelé à remplir. Aussi, tous les détails correspondent-ils à la pensée du poète. Même la disposition irrégulière des vers prête au style cette marche variée,

ces allures tantôt lentes et graves, tantôt rapides et légères, qui constituent l'attrait d'une œuvre littéraire et la font goûter du lecteur.

Maintenant, comme, dès le lever du rideau, le principal acteur figure sur la scène, et que, d'un autre côté, le poète tient à s'effacer le plus possible, ce dernier tire son récit d'*un conteur de fables*, circonstance qui garantit l'authenticité du fait, et surtout l'exactitude du portrait de ce guerrier redoutable, qui s'appelle le *Chat*.

Rien de plus naturel en effet que le premier vers qui entre directement en matière : « *J'ai lu, chez un conteur de fables.* » Aujourd'hui nous dirions plutôt j'ai lu dans... mais combien l'expression de La Fontaine est plus vive et plus convaincante. Or, qu'est-ce que le fabuliste a lu? Le 2me vers et les suivants vont nous l'apprendre :

« *Qu'un second Rodilard, l'Alexandre des chats,*
*L'Attila, le fléau des rats,*
*Rendait ces derniers misérables.* »

Ainsi, il y avait eu précédemment un *premier* Rodilard?... Et, effectivement, le poète nous l'a montré dans la fable II du deuxième livre, où *Rodilardus* avait fait « *de rats telle déconfiture,* » qu'il « *passait chez la gent misérable,*

« *Non pour un chat, mais pour un diable.* »

Voilà donc de la généalogie pour plus d'authenticité. Remarquez pareillement que l'auteur assigne à ses héros leurs numéros d'ordre, comme l'histoire le fait pour les rois d'une dynastie, qui se succèdent sur le trône sous le même nom, et de même que nous avons eu Rodilard Ier, nous voyons aujourd'hui régner Rodilard II.

Mais combien celui-ci est supérieur au premier! D'ailleurs, le fabuliste le prouve par les épithètes dont il honore son personnage, et qui font de ce dernier un héros hors ligne. Ce Rodilard est donc l'*Alexandre des chats.* — Autant *Alexandre* surpasse les autres conquérants par l'étendue et la rapidité de ses conquêtes, autant Rodilard se distingue-t-il parmi ses congénères. — Bien plus, « *C'est l'Attila, le fléau des rats.* » Ecoutez : il n'est pas seulement un conquérant redoutable, comme Alexandre-le-Grand, il est encore un Attila, le destructeur des villes, le ravageur des provinces, la terreur des peuples, *le fléau de Dieu.* Eh bien! Rodilard est tout cela; car il est pour le dire en un mot, *le fléau des rats!* Le vers alexandrin qui précède peint au vif la majestueuse puissance du personnage, comme les quatre vers suivants de huit syllabes représentent avec force et énergie le caractère *exterminateur* de Rodilard, et l'effroi qu'il a semé parmi ses ennemis. En outre, l'épithète de *misérables* appliquée aux pauvres rats traqués jusque dans leur dernière retraite, n'a pas été choisie sans dessein; car si les rats sont dans une détresse extrême, ils n'ont cependant pas droit à la compassion due à l'innocent *malheureux,* parce qu'ils se seront sans doute rendus coupables de plus d'un méfait avant l'apparition de Rodilard. Ils sont donc vraiment *misérables.*

A la fin du quatrième vers, le fabuliste suspend son discours pour le reprendre au vers suivant: l'auteur semble reprendre haleine pour se soulager de l'effort qu'il a soutenu, et en même temps pour compléter le portrait de son héros. De cette façon, l'intérêt est ménagé avec habileté : « *J'ai lu.....*

« *Que ce chat exterminateur* »

Ce vers à la fois rapide, dur et saccadé, imite harmonieusement le procédé expéditif et cruel dont se sert le chat envers ses victimes. Cette idée est renforcée au vers suivant :

*Vrai Cerbère, était craint une lieue à la ronde.*

Vrai Cerbère! qu'il doit être vorace et sûr de son fait, puisque l'auteur n'hésite pas à le comparer à ce chien vigilant dont la triple gueule gardait l'entrée des enfers! Voilà certes une gradation de pensées et d'images bien conçue et conduite avec un art admirable. Aussi dès ce moment avons-nous une idée grandiose du héros.

Mais voici le plus fort :

« *Il voulait de souris dépeupler tout le monde.* »

Rodilard n'ignore pas ses exploits passés, tant la modestie est rare en face du succès. Ordinairement alors, elle s'efface pour laisser paraître l'orgueil qui, à son tour, fait place à la présomption. C'est ici le cas de Rodilard, qui *était craint une lieue à la ronde* et qui néanmoins voulait *de souris dépeupler tout le monde.* Vraiment! son ambition lui fait franchir d'un bond les limites de la vraisemblance et de la possibilité.

A ce sujet, une réflexion se présente naturellement. La Fontaine, toujours moraliste et malin, a sans doute voulu décocher en passant un trait aux courtisans prétentieux de l'époque. Mais il ne s'arrête qu'une minute, à peine le temps que met un trait à décrire dans l'espace son rapide sillon, et vite, l'auteur de revenir à son exposition pour la compléter. Ce qu'il fait en trois vers, dont le premier est un grave alexandrin et les deux autres de gracieux *octosyllabiques*. Tous les divers engins employés pour la chasse aux rats ne sont qu'un jeu comparés aux mille ressources de notre personnage. La *mort aux rats*, les *souricières*, ce vers éclatant et sonore ne vous transporte-t-il pas en pleine foire, en face de ces charlatans qui débitent sur les tréteaux leur marchandise à grand renfort de voix et de caisse?

*A suivre.*)

---

*Le Rédacteur en chef :* A. Daguet.

---

Fribourg. — Imprimerie Edouard Bielmann.